

KIT DE PRÉSENTATION DES RU

**Outils pour valoriser les
représentants des usagers
dans votre établissement**





EDITOS



Gérard Raymond,
Président de
France Assos Santé

Partout en France, des femmes et des hommes défendent les droits des usagers dans les établissements de soins et les instances du système de santé. Ce sont les représentants des usagers, communément appelés « RU ». Dans votre établissement, au sein de la Commission des usagers, ces bénévoles associatifs font entendre la voix des patients auprès des professionnels de santé et de la direction. Ils jouent un rôle fondamental pour observer et analyser l'expérience patient.



Dominique
Beauchamp,
Présidente de
France Assos Santé
Centre-Val de Loire

Je suis ravie de présenter ce nouveau support qui a été pensé pour répondre aux besoins des établissements **de santé publics et privés** notamment pour mettre en lumière la présence des Représentants des Usagers (RU) et faciliter l'organisation des réunions et événements **avec les professionnels de santé et les RU**.

En un document, vous pourrez retrouver les outils pour identifier les RU (Badge), les faire connaître (Silhouette RU, affiches, dépliants), une capsule vidéo pour présenter la fonction de RU dans les réseaux sociaux et professionnels, ainsi que des outils ludiques à partager avec le grand public (Set de table, Marque-page etc.) et les professionnels.

En écoutant le patient, son ressenti (accueil, soins, prise en charge, etc.), les RU permettent à l'établissement de mieux répondre à ses besoins d'information et d'accompagnement.

Des progrès peuvent ainsi être accomplis dans de nombreux domaines : la coordination entre les professionnels de santé, la qualité des repas, la gestion des plaintes, l'information sur les délais d'attente etc.

Tout le monde y gagne : les professionnels qui soignent et les personnes qui se font soigner !

L'enjeu est de mieux faire connaître les RU, en les rendant visibles et accessibles pour tous. C'est l'objet de ce kit qui contient des supports d'information que vous pourrez diffuser au sein de votre établissement pour mettre en avant les représentants des usagers.

Merci pour votre action concrète au service de la démocratie en santé !

Il est enfin à noter que les RU et le grand public peuvent solliciter la Ligne Santé Info Droits sur les questions juridiques en lien avec la santé afin de garantir le respect des droits de chaque usager du système de santé. Les RU peuvent commander de la documentation **via notre site Extranet** ([en savoir plus sur l'Extranet ici](#)) pour alimenter par exemple des stands, permanences notamment lors des Journées Européennes des Droits en Santé (JEDS) et Semaine de la Sécurité des Patients (SSP). **Vous avez également accès à des Fiches Pratiques thématiques sur le site Internet de France Assos Santé.**

Je me réjouis de partager ces ressources qui, nous l'espérons, contribueront à améliorer la qualité de la prise en charge. La délégation régionale se tient à la disposition de chacun pour répondre à toute demande ou question.

SOMMAIRE

01

Objectif du kit

- Pourquoi ce kit Pourquoi mettre en avant
- les RU Le RU, vecteur de changement au
- sein du système de santé !

02

Contenu du kit

- Brochure
- Silhouette
- Capsule vidéo
- Affiche
- Affiche avec coordonnées RU
- Badge
- Article pour livret d'accueil
- Texte de présentation des RU
- Flyer FALC
- Marque page
- Set de table
- Kakemono

03

Soigne tes droits

- Des actions pour faire connaître les droits des usagers de la santé

04

Santé Info Droits

- La ligne d'informations juridiques et sociales concernant la santé

05

France Assos Santé

- Qui est France Assos Santé

Pourquoi ce kit ?

Pour vous fournir différents outils destinés à informer les patients et leur entourage, mais également tous les personnels de votre établissement, de la présence dans vos murs de représentants des usagers.

Pour vous permettre, au-delà de la diffusion au long cours des multiples outils contenus dans le kit, d'organiser des événements ponctuels afin de donner plus de visibilité aux représentants des usagers et de promouvoir leurs missions. C'est notamment le cas chaque 18 avril, à l'occasion de la Journée européenne de vos droits en santé (JEDS).

Pour favoriser une culture de l'écoute partagée et faire vivre au quotidien la démocratie en santé, tout en renforçant les liens de confiance entre les professionnels de santé et responsables qualité de votre établissement et les représentants des usagers.

Pourquoi mettre en avant les représentants des usagers ?

Parce qu'ils représentent les usagers du système de santé, autrement dit les patients et leurs proches et, qu'à ce titre, ils sont habilités à les informer sur leurs droits : d'accéder à leur dossier médical, de rédiger des directives anticipées ou encore de voir leur douleur soulagée, etc.

Parce qu'ils sont formés pour écouter les patients et/ou leurs proches, sous le sceau du secret professionnel, les conseiller, les orienter (vers une association, par exemple) et même les soutenir, en cas de problème en lien avec leur prise en charge.

Parce qu'ils portent la voix des usagers au sein des instances où ils ont été mandatés pour y siéger, telles que la Commission des usagers, où se retrouvent la direction de l'établissement et les professionnels de santé. Objectif, faire remonter les dysfonctionnements observés ou rapportés, en matière de qualité et sécurité des soins, et élaborer ensemble des solutions d'amélioration.

Parce que leur rôle de vigie entrouvre la porte à un autre regard, à une autre manière de considérer le soin, davantage sous l'angle de l'échange, pour le bénéfice de tous, soignés et soignants.

Le RU, vecteur de changement au sein du système de santé !



La principale raison d'être de la représentation des usagers est de produire du changement au sein du système de santé, afin qu'il s'adapte pour le mieux à ses bénéficiaires, autrement dit aux personnes qui y ont recours.

L'action du représentant des usagers (RU), en particulier au sein des établissements de santé, permet, grâce à l'observation, au recueil du vécu des patients ou de leur entourage, mais souvent aussi à l'occasion de la découverte d'un dysfonctionnement, de faire évoluer les pratiques des professionnels de santé et, notamment, la manière dont l'utilisateur est pris en charge.

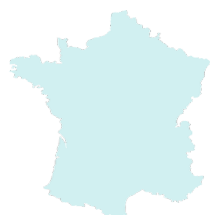
Mais au-delà, la représentation des usagers a permis de faire entrer le point de vue des patients, personnes malades ou proches dans l'évaluation de l'organisation et du fonctionnement hospitalier, et de passer ainsi à la co-construction d'une politique de la qualité et de la sécurité par et pour les usagers, érigés au rang d'acteurs de leur santé.

Dans le même temps, les représentants des usagers siègent aussi dans pas moins d'une trentaine d'instances au niveau local, territorial, régional et national.



Au niveau local, ils agissent au plus près des usagers et des soignants, en étant présents dans les établissements de soins et en portant la voix des usagers au sein de la Commission des usagers (CDU) et de nombreuses autres commissions ou instances internes aux hôpitaux et cliniques.

Aux niveaux régional et territorial, les RU qui ont un mandat à la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) émettent des avis sur l'élaboration et la mise en œuvre de la politique régionale de santé, tandis que d'autres se prononceront sur l'organisation du parcours de santé, prérogative, parmi d'autres, du Conseil territorial de santé (CTS).



Au niveau national, ils se partagent entre plusieurs instances où leur action peut infléchir les textes législatifs et réglementaires. A titre d'exemples : à la Haute Autorité de santé, l'Agence nationale de la sécurité du médicament et des produits de santé, la Caisse nationale d'Assurance maladie ou encore l'Etablissement Français du Sang.

Mais quelle que soit l'instance où il siège, le représentant des usagers est là pour porter et défendre la voix des usagers.

Contenu du kit

Toute une panoplie de supports à déployer dans les différents services de votre établissement, de l'accueil jusqu'à la cantine des personnels soignants et administratifs, en passant par les salles d'attente et les machines à café, sans oublier les événements ponctuels dédiés à la représentation des usagers. Plusieurs modèles, inspirés par le travail des délégations régionales de France Assos Santé, sont proposés : affiche, vidéo, signet, silhouettes, badge, etc., il y en a pour tous les espaces, les formats et même les goûts.

Brochure

La brochure, qui se présente sous la forme d'un dépliant, est une première approche, facile à placer, remettre, distribuer : à l'accueil, sur un présentoir, en libre-service, dans une salle d'attente ou encore dans les services. Pédagogique, la brochure fait partie de ces outils commodes à utiliser sur un stand, notamment lors d'événements ponctuels tels que la Journée européenne de vos droits en santé, fêtée chaque année le 18 avril. L'occasion de coorganiser avec les représentants des usagers présents dans votre établissement des rencontres avec le public, patients et proches.



[A télécharger ici](#)



Format taille humaine, en carton, elles peuvent être installées dans de multiples espaces (admission, Maison des usagers, sur des stands)

Silhouette

Silhouette RU, pour valoriser la présence des RU dans les établissements !

La représentation des usagers dans les établissements de santé est un enjeu majeur pour garantir la démocratie en santé et assurer une meilleure prise en compte des droits des patients.

L'effet gagnant/gagnant ! La silhouette est bénéfique aussi pour les établissements de santé, avec un renforcement de l'image institutionnelle et une valorisation du rôle des RU. L'installation des silhouettes RU constitue une action concrète et efficace pour promouvoir le rôle des représentants des usagers dans les établissements de santé. Cette initiative s'inscrit pleinement dans une dynamique de démocratie en santé et d'amélioration continue de la qualité des soins.

Votre établissement n'est pas encore pourvu d'une silhouette ? Sous réserve de l'accord de l'établissement, une silhouette pourra vous être remise gratuitement ! **Une silhouette est financée par France Assos Santé CVL par établissement de santé (public et privé) de la région.**

Plaquette pour la Silhouette

[A télécharger ici](#)



Pour toute question ou demande, contactez votre délégation à centre-valdeloire@france-assos-sante.org ou par téléphone au 02 38 80 88 92.

Demandez la vôtre !



[A visionner ici](#)



Capsule vidéo

Courte, pédagogique, cette présentation vidéo est plus particulièrement appropriée aux salles d'attente, où il est souvent difficile de se concentrer, pour toutes les raisons que l'on peut aisément imaginer. Inquiétude ou stress, c'est le bon moment pour être informé sur la présence dans l'établissement de bénévoles associatifs, pour un conseil ou un soutien.

Affiche

En un regard, elles donnent à voir l'essentiel : que le patient a des droits et qu'il existe des femmes et des hommes appelés représentants des usagers pour les défendre. En 4 points cardinaux, et en guise de première approche, leur mission est succinctement présentée. Pratiques, parlantes, bref idéales pour être exhibées dans les services, à l'accueil ou près des machines à café, et susciter la curiosité.

[A télécharger ici](#)



Affiche avec les coordonnées des RU



[A télécharger ici](#)



Badge



Chaque RU peut demander un badge à sa délégation France Assos Santé.

Demandez-les !

Téléphone : 02 38 80 88 92

Email :

centre-valdeloire@france-assos-sante.org

Exemples d'articles pour livrets d'accueil ou patient

LIVRET DU PATIENT

LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)
Cette commission a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de faciliter leurs démarches. Elle contribue également, par ses avis et propositions, à l'amélioration d'une part de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches, et d'autre part de la prise en charge. Elle examine les plaintes et réclamations. Elle s'appuie aussi sur les missions exercées par les médecins médiateurs.

La commission est composée comme suit :

- le directeur général,
- le président de la commission médicale d'établissement,
- le directeur des soins coordonnateur général,
- un médiateur médecin et non médecin (02 47 47 85 01),
- des représentants des usagers

adresse mail suivante : forum.usagers@chu-tours.fr



[A télécharger ici](#)



Texte de présentation des RU pour site ou brochure

Comment présenter les représentants des usagers qui siègent dans les instances de votre établissement ? Comment expliquer et définir leur place au sein de la structure et par rapport aux patients qui la fréquentent ? Nous mettons, si nécessaire, à votre disposition une brève présentation en trois points, dont vous pouvez vous inspirer. Libre à vous de la modifier pour la personnaliser et l'adapter au mieux au contexte qui est le vôtre.

[A télécharger ici](#)



Flyer FALC

Ce dépliant en Facile à lire et à comprendre (FALC) s'adresse aux personnes qui ont des difficultés cognitives ou de compréhension, notamment aux personnes en situation de handicap, dyslexiques, âgées ou maîtrisant mal la langue française. Ce flyer permet ainsi à tout individu, sans exclusion, de connaître l'existence des représentants des usagers et de pouvoir y accéder.

[A télécharger ici](#)



Vous trouverez dans l'établissement de santé les coordonnées des RU :

- à l'accueil,
- dans le livret d'accueil,
- au secrétariat de Direction,
- au service Qualité,
- sur le site internet.

Pour plus d'informations :



Marque-page

Discret, il se glisse aisément dans un bouquin, voire une revue de mots-croisés ou de sudoku. Offrir un marque-page à toute personne appelée à séjourner dans votre établissement est une belle manière d'informer les patients sur la présence de représentants des usagers dans votre structure et de susciter ainsi d'éventuels échanges. Et en plus, il est instructif !

[A télécharger ici](#)



Set de table

De la couleur, des personnages, de l'information : un set de table qui vous parle ! A destination des patients mais aussi des personnels soignants et administratifs de votre établissement. Ce set permet à tous d'être informés de l'existence des représentants des usagers et leur rôle, auprès des usagers et dans les instances de l'établissement. Voilà pour le recto. Au verso, le set de table questionne ! Un **vrai-faux** en 10 questions sur vos droits en santé. Une manière à la fois ludique et didactique de déjeuner en nourrissant aussi ses connaissances !

[A télécharger ici](#)



Kakemono

Sur demande, prêt de kakemono gratuitement, dans la limite des stocks disponibles, auprès de la délégation régionale CVL.

Adresse :

29 boulevard Rocheplatte – 45000 Orléans

Téléphone : 02 38 80 88 92

Email : centre-valdeloire@france-assos-sante.org



Ensemble, informons les usagers de la santé sur leurs droits !

Soigne tes DROITS

Pour faire valoir ses droits en santé, il faut les connaître !

Documents FALC sur les droits en santé

Droit d'accéder à son dossier médical, droit de refuser un traitement, droit de voir sa douleur soulagée, etc.

Tout usager du système de santé a des droits en santé, et nul ne doit les ignorer, quel que soit son profil. D'où ces fiches en FALC, français facile à lire et à comprendre, destinées à présenter, décrire, expliquer certains de ces droits dans un langage accessible aux personnes ayant des difficultés de compréhension et notamment aux personnes en situation de handicap, dyslexiques, âgées ou maîtrisant mal la langue française.



[A télécharger ici](#)

TakeCare le jeu

Jeu imaginé et conçu par la délégation Auvergne-Rhône-Alpes de France Assos Santé, TakeCare est une application mobile qui s'adresse prioritairement aux **16-25 ans**. Ludique et réaliste, cette mini-série permet aux joueurs, invités à résoudre des problèmes en lien avec les droits en santé, de s'identifier et d'être impliqués pleinement dans les histoires.

Un moyen amusant d'acculturer les jeunes aux droits et d'en faire des acteurs de leur santé.

[Téléchargez l'appli](#)



Parmi les rendez-vous phares de France Assos Santé, « Soigne tes droits ! ».

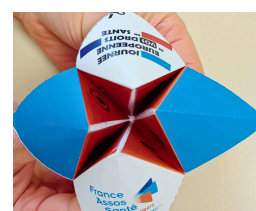
Lancée le 4 mars 2025, cette manifestation vise à promouvoir les droits en santé. Elle se décline sur tout le territoire, entre mars et mai, soit environ trois mois d'événements divers, dont des rencontres organisées dans les établissements de santé et coanimés par les représentants des usagers et les professionnels de santé. Point d'orgue, le 18 avril, date de la Journée européenne de vos droits en santé. Pour faire valoir ses droits en tant qu'usager du système de santé, encore faut-il les connaître. C'est précisément l'objet de « Soigne tes droits ! » : les mettre à la une.

Outils ludiques

Outre les supports classiques, il existe des outils spécialement conçus pour animer des événements, à l'instar de la **Journée européenne des droits en santé (JEDS)**, **Semaine Sécurité Patients (SSP)**.

Quiz, cahier de coloriage sur les droits des enfants hospitalisés, **jeu de l'oie et cocottes sur les droits en santé**, frise...

Pour en savoir plus, contacter la délégation régionale de France Assos Santé !



[Quelques éléments en téléchargement ici](#)



TÉMOIGNAGES



Il n'y a aucunement besoin d'avoir des compétences médicales ou juridiques pour être représentant.e des usagers. Quand nous avons des questions « techniques », nous pouvons faire appel à France Assos Santé ou aux associations de patients, qui ont des juristes pour nous guider. C'est vraiment une mission passionnante que celle de RU lorsque l'on veut aider les autres. J'espère que mon témoignage donnera l'impulsion à d'autres personnes de devenir représentant.e des usagers. C'est un formidable outil pour défendre la démocratie en santé.

Manuela

Il y a des réclamations de patients qui font vraiment sursauter et qui ne s'expliquent pas uniquement par le manque de personnel. Et ça, je le dis. Je n'ai pas la prétention de tout chambouler, mais d'apporter ma pierre à l'édifice, grâce à mes connaissances, mon vécu, celui des patients et de leurs proches. Il y a moyen de faire évoluer les choses, mais il ne faut pas être seul. C'est en cela qu'il est important de faire partie d'une structure pour bousculer l'inertie.

Serge

Lors d'une médiation, le médecin ou la direction peuvent expliquer ce qui s'est passé, et cette explication suffit très souvent à apaiser le patient ou ses proches. Les plaignants veulent surtout être entendus pour que ce qu'ils ont vécu ne se reproduisent pas. L'établissement est alors tenu de prendre les mesures nécessaires pour qu'il en soit ainsi. À cet égard, nous avons un vrai rôle à jouer.

Agnès



Retrouvez les portraits de RU
sur notre site internet !



Une question juridique ou sociale en lien avec la santé ?



01 53 62 40 30

La ligne de France Assos Santé



La ligne Santé Info Droits

Santé Info Droits est une ligne d'informations juridiques et sociales constituée de juristes et avocats qui ont vocation à répondre à toutes questions en lien avec le droit de la santé.

Les **écoutants juristes** spécialisés de notre ligne Santé Info Droits, qui apportent gratuitement des informations juridiques individualisées, sont soumis au secret professionnel et bénéficient de sessions régulières de formation en lien avec les associations membres de France Assos Santé.

01 53 62 40 30

Les fiches pratiques

Les fiches thématiques Santé Info Droits Pratique sont réalisées sous la supervision de l'équipe Santé Info Droits, et sont disponibles en cas de questions sur les droits en santé.

Télécharger les fiches pratiques



L'observatoire

Au-delà de ses missions d'information, Santé Info Droits est aussi un observatoire des droits des usagers du système de santé et de recueil de témoignages. Ces témoignages permettent d'identifier au mieux la réalité des difficultés rencontrées par les usagers et nous aident à alimenter nos actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des institutions décisionnaires en santé.

En savoir plus sur l'observatoire



En savoir plus sur France Assos Santé

France Assos Santé est le nom choisi par l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS) afin de faire connaître son action comme organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Forte d'une mission officiellement reconnue par son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé a été créée en mars 2017 dans la continuité d'une mobilisation de plus de 20 ans pour construire et faire reconnaître une représentation des usagers interassociative forte. Notre volonté est ainsi de permettre que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé qui les concernent au premier chef, par une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

La force du collectif

Héritière du Collectif interassociatif sur la santé (CISS), France Assos Santé regroupe plusieurs centaines d'associations nationales et régionales qui agissent pour les droits des malades, l'accès aux soins et la qualité du système de santé. Elle porte haut et fort la voix des usagers, les représente et défend, en leur nom, des propositions concrètes au sein des instances représentatives et auprès des pouvoirs publics.

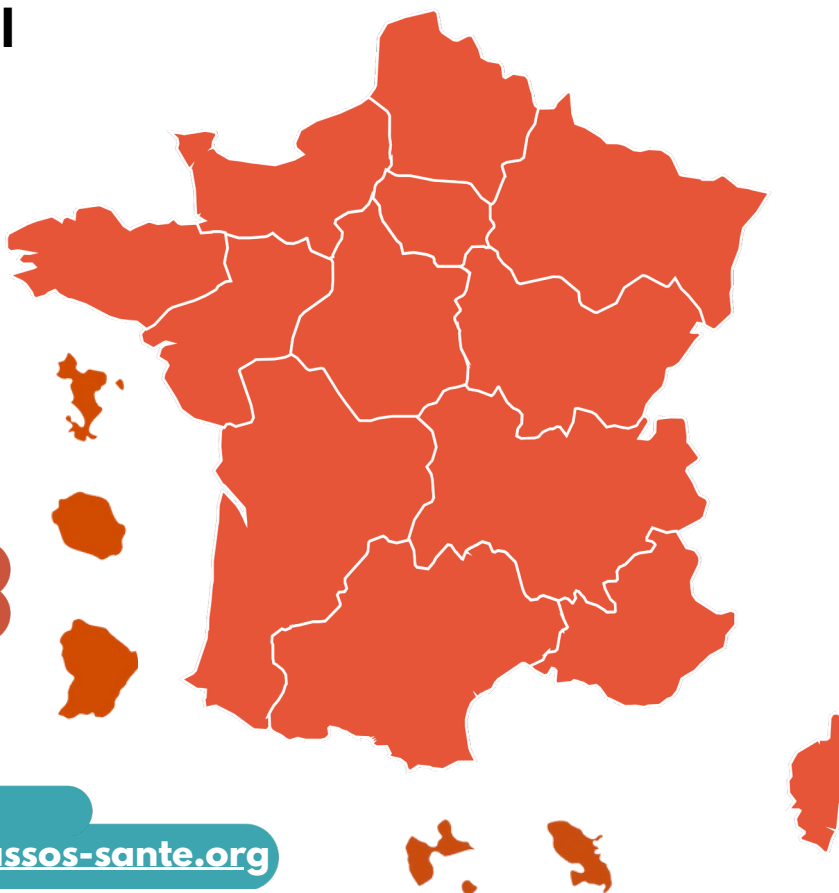
Un maillage territorial

Grâce à ses 18 délégations régionales, France Assos Santé dispose d'un maillage territorial unique qui constitue un atout essentiel pour faire vivre la démocratie en santé. Cette proximité dans les territoires renforce également la légitimité de France Assos Santé à connaître les réalités et les attentes des usagers et à peser auprès des pouvoirs publics.

**Associations du réseau
France Assos Santé CVL ici**



**Plus d'informations sur
centre-valde Loire.france-assos-sante.org**





Guide à retrouver sur le site de France Assos Santé Centre-Val de Loire

<https://centre-valdeloire.france-assos-sante.org/2025/08/27/kit-de-presentat...s-des-usagers-ru/>

